

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2024

PRÉSENTS : M. HANON, maire-président, M. GROUSSET, Mmes LEMBEZAT, BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

EXCUSES : M. DESPLAT (pouvoir à Mme LEMBEZAT), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), M. BERGES (pouvoir à M. LABENNE)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. RAMALHO

24 – 139 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ORTHEZ/SAINTE-SUZANNE ET LA MAISON DES ADOLESCENTS BÉARN ET SOULE

Rapport présenté par Madame ROUSSET-GOMEZ, maire-adjoint :

Afin de permettre à la Maison des Adolescents Béarn et Soule d'organiser des entretiens individuels avec des jeunes sur Orthez, la Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne (via les Espaces Jeunes) et la Maison des Adolescents, structure co-gérée par le Centre Hospitalier des Pyrénées et le Centre Hospitalier de Pau, s'associer pour l'utilisation de locaux (cf. projet de convention de partenariat ci-joint).

La Maison des Adolescents s'engage à exercer ses missions sur le territoire d'Orthez, en recevant des jeunes individuellement, ainsi qu'en participant à la co-construction d'actions de prévention collective pour les jeunes et les parents, à partir des besoins repérés sur le terrain par les acteurs du secteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **approuve le projet de convention de partenariat avec la Maison des Adolescents Béarn et Soule, valable pour l'année 2024/2025, renouvelable 2 fois par tacite reconduction,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes décisions.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 22 octobre 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le